

SIRET : 489 660 506 000 36
NAF 9499 z
N° FINESS : 74 001 372 7

Rappel des Statuts associatifs :

Membres adhérents : ceux qui soutiennent l'association en contribuant à la réalisation des ses actions par une cotisation annuelle de 10 euros. Ils sont un soutien moral.

Le membre adhérent ne dispose pas de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire ni à l'Assemblée Générale extraordinaire.

Renseignements concernant l'adhérent* :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Mail ** : _____

Déclare :

- Avoir pris connaissance des statuts (www.ovafrance.fr)
- Adhère à l'action et aux valeurs de l'association OVA France

Souhaite adhérer à l'association OVA France : 10 euros

- En espèces
- Par chèque à l'ordre de OVA France

OVA France - 175 route de Viuz - 74600 QUINTAL

Date :

Signature :

**Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à contact@ovafrance.fr.*

*** Pour des raisons pratiques, seuls les adhérents communiquant leur adresse mail recevront des informations régulières de la part de l'association.*

▼ Vous souhaitez profiter de votre adhésion pour soutenir OVA France

FONDS OVA pour l'autisme Faire un don

Le fonds de dotation OVA France pour l'Autisme a pour but de financer les principaux projets de l'association OVA France (projet immobilier, achat de matériel, formations pour les parents et les professionnels, etc...), mais également de compléter le financement du fonctionnement d'OVA France pour la prise en charge des enfants quand cela est nécessaire.

SIRET : 828 998 500 000 15
APE : 8899B

Je, soussigné(e) : _____

Souhaite soutenir l'association OVA France par un don :

_____ euros

- En espèces
- Par chèque à l'ordre du Fonds OVA pour l'Autisme
- En ligne sur le site internet de l'association (www.ovafrance.fr)
- Souhaite un reçu fiscal pour déduction des impôts

(réduction d'impôts de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable).

Date :

Signature :